



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Montréal, 15 juillet 2017

Le projet actuel de Cité de la logistique dans MHM : absence d'acceptabilité sociale, selon le CEM-E

Le Collectif en environnement Mercier-Est (CEM-E) se réjouit de la position du caucus des députés du Parti québécois de Montréal sur le projet de Cité de la logistique : « Dans leur communiqué rendu public en juin dernier, les quatre députés relèvent l'absence d'acceptabilité sociale du projet dans sa forme actuelle. Tout comme le CEM-E et les milliers de citoyens signataires de la pétition pour le Droit d'initiative, les députés estiment que les décideurs doivent avoir pour souci premier de préserver et d'améliorer les conditions de vie des citoyens » souligne M. Raymond Moquin, président du CEM-E. Ce projet, tient à rappeler M. Moquin, suscite de nombreuses craintes quant à ses impacts prévisibles sur les quartiers limitrophes, notamment l'augmentation du camionnage, le bruit, la poussière et la pollution de l'air.

Le CEM-E salue également la position des députés contre le tracé projeté de la prolongation de l'axe Souigny, adjacent à un quartier résidentiel d'Hochelaga-Maisonneuve. « Ce tracé, impliquant la juxtaposition de deux axes de circulation majeurs, soit Souigny et l'Assomption, jusqu'à la rue Notre-Dame, est inacceptable » d'ajouter M. Moquin.

Fort de la position adoptée par les quatre députés péquistes de l'est de Montréal sur le projet de la Cité de la logistique, le CEM-E réclame que la consultation de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) annoncée par le maire Ménard porte sur le bien-fondé et la pertinence économique, sociale et environnementale de ce projet industriel axé sur des activités de logistique de même que sur son acceptabilité sociale.